

le
CHARDONNERET
des Fêtes





le
CHARDONNERET
des Fêtes

IMPRESSUM



Rédaction
Commune de Chardonne

Mise en page
www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations
Swan Keller

Photos de couverture
Sophie Genghi

Impression
Flash & Go – Vevey

Tirage à 1800 exemplaires

www.chardonne.ch



Le billet du Syndic	p. 2
Nouvelle ligne de bus 217 VMCV	p. 5
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 6
Le mémento des manifestations	p. 8
Le cinéma pour les jeunes	p. 10
Une personnalité de la commune	p. 12
Photo d'autrefois	p. 14
Informations utiles	p. 15

Dans ce numéro de décembre 2022:



LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES



le Billet du Syndic



LES INFOS DE LA COMMUNE



**Fabrice
NEYROUD**

Syndic

CHÈRES ET CHERS
CHARDONNERETS,

COMME VOUS LE SAVEZ,
NOTRE PLANÈTE TRAVERSE
UNE PÉRIODE DIFFICILE,
QUE CE SOIT EN TERMES
ÉCOLOGIQUES OU ENCORE
RELATIONNELS ENTRE LES
DIFFÉRENTS PAYS.

Tout cela nous conduit dans une situation plus sombre que ce que nous aimerions connaître et transmettre à nos enfants.

Toutefois, il faut rester positifs et trouver des solutions pour traverser du mieux possible la période qui s'annonce compliquée, touchant la disponibilité des ressources en matière de gaz, d'électricité et de mazout et en même temps améliorer la situation sur le plan de la protection du climat.



Dans cet esprit, votre Municipalité a décidé d'apporter sa pierre à l'édifice, en limitant tant que faire se peut notre consommation d'énergie et ceci dès maintenant:

- En limitant les illuminations de Noël par l'utilisation d'éclairages LED à faible consommation uniquement du 15 décembre 2022 au 7 janvier 2023.
- En diminuant le chauffage dans les bâtiments communaux et les écoles.
- En diminuant l'éclairage public et son intensité dans les secteurs équipés.

Concernant ce dernier point de l'éclairage public, il est prévu de le couper dans la mesure du possible, mais il faut savoir que de nombreuses armoires électriques sont alimentées en « étoiles » et non pas par rue ou lampadaires. De ce fait, il n'est pas aussi simple d'éteindre certaines rues ou lampadaires. Une étude effectuée sur l'ensemble de la Riviera a démontré que c'était compliqué techniquement avec un coût disproportionné de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de francs. Malgré tout, nous ferons

le maximum pour limiter la consommation électrique de l'éclairage public de notre Commune.

En parallèle, votre Municipalité continuera à faire procéder à des travaux de modernisation de l'éclairage public, notamment par l'installation de systèmes à LEDs, moins gourmands en électricité. A ce titre un préavis sera déposé au Conseil communal au printemps prochain.

Nous encourageons également la population à participer à ces mesures d'économie d'énergies, en respectant les recommandations du Conseil fédéral et du Canton concernant notamment les températures dans les appartements, soit:

- **Dans les pièces à vivre** : 20°
- **Dans les chambres à coucher** : 18°

Une bonne utilisation de vannes thermostatiques, équipant les radiateurs, permet de ne pas surchauffer inutilement les appartements. De même, une aération des locaux limitée à deux fois cinq minutes par jour suffit à un bon renouvellement de l'air ambiant. Il n'y a



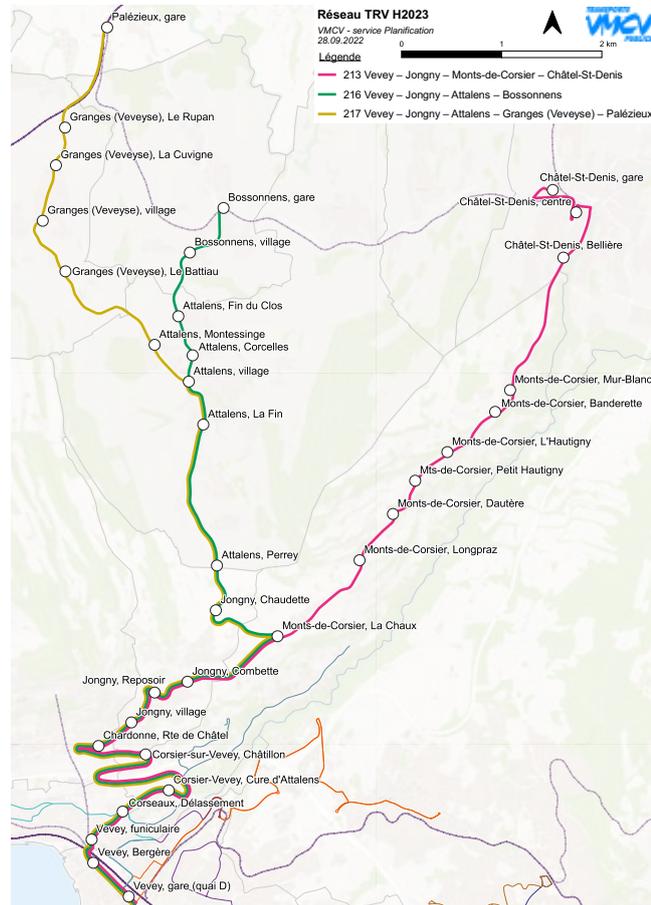
rien de pire que de laisser des radiateurs au maximum et d'ouvrir les fenêtres sous prétexte qu'il fait trop chaud!

Je suis bien conscient que ces recommandations ne sont pas agréables, mais il est nécessaire que tout un chacun prenne conscience de la difficulté actuelle en termes d'approvisionnement énergétique et surtout à plus long terme de protection du climat.

Je vous remercie d'avoir pris connaissance de ces quelques informations et de participer activement aux recommandations susmentionnées.

Malgré ces circonstances peu favorables, je vous souhaite à toutes et à tous de belles Fêtes de fin d'année et un Joyeux Noël, ainsi qu'une très bonne année 2023.

Le Syndic :
Fabrice Neyroud



Nouvelle ligne de Bus 217



LES INFOS DE LA COMMUNE

Dès le prochain changement d'horaire, qui entrera en vigueur le dimanche 11 décembre 2022, les lignes de bus **213 (Vevey - Châtel-St-Denis)** et **216 (Vevey - Bossonnens)** seront renforcées et une nouvelle ligne **217 (Vevey - Palézieux)** verra le jour.

Amélioration d'offre des lignes 213 et 216

À l'horaire 2023, la ligne 213 proposera du lundi au samedi une course chaque demi-heure entre Vevey et Châtel-St-Denis afin d'assurer les correspondances à Vevey avec les trains de et pour Lausanne, Genève, Annemasse, Montreux, Sion et Brig, ainsi qu'à Châtel-St-Denis avec les trains de et pour Palézieux, Bulle et Gruyères.

En 2023, les lignes 213 et 216 proposeront également chacune une paire de courses nocturnes, circulant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, ainsi que la nuit du nouvel an. Ces courses remplacent l'offre nocturne proposée aujourd'hui avec le bus «*Petit-Prince*» (ligne 292). Ces courses nocturnes ne seront plus sujettes à un supplément tarifaire.

Nouvelle ligne 217: Vevey - Palézieux en 35 min dès le 11.12.2022!

Une nouvelle liaison directe sera proposée chaque heure entre Vevey et Palézieux. En gare de Palézieux, la ligne 217 permettra les correspondances avec les trains grandes lignes en direction de Lausanne, Genève et son aéroport, Fribourg, Berne, Lucerne, ainsi qu'avec les trains régionaux pour Moudon, Payerne, Morat et Kerzers.

Dès le changement d'horaire, le nouvel horaire proposera une cadence proche des 15 min entre «Vevey, gare» et «Monts-de-Corsier, La Chau» du lundi au samedi grâce aux trois lignes.

TRANSPORTS
VMCV
PUBLICS

tpf
● ● ●

les Décisions des séances du Conseil Communal



LES INFOS DE LA COMMUNE

- Préavis n° 1/2022 - 2023
relatif au projet d'arrêté
communal d'imposition
pour 2023.

ACCEPTÉ

Séance du
9 septembre 2022



- Préalavis n° 2/2022 - 2023 relatif à une demande de crédit de CHF 314'127.00 concernant le projet de rénovation générale, création d'un porche et remplacement de la porte de l'église de Chardonne.

ACCEPTÉ

- Préalavis n° 3/2022 - 2023 relatif à une demande de crédit de CHF 334'852.11 concernant l'assainissement de la structure de la toiture et reconstruction du clocher de la chapelle de Pully.

RETINÉ

- Préalavis n° 4/2022 - 2023 sur la modification du « Règlement de la taxe intercommunale de séjour et de la taxe intercommunale sur les résidences secondaires ».

ACCEPTÉ



7

Rappel des scrutins 2023

18 juin 2023

Votation fédérale



le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

22 décembre 2022

Chantée de Noël

Grande salle, Chardonne

24 décembre 2022

**Traditionnelle tournée de Noël
de la Fanfare**

(dès 16h30)

21 janvier 2023

**Soirée « après-ski »
Jeunesse du Cercle de Corsier**

Grande salle, Chardonne

3 février 2023

Soirées annuelles de la Fanfare

Grande salle, Chardonne

4 février 2023

Soirées annuelles de la Fanfare

Jongny

24 février 2023

Conférence - Vignerons Vaudois du tsar

Grande salle, Chardonne

28 avril 2023

**Vernissage exposition
de printemps**

Sté de développement
Caveau des vignerons, Chardonne

28 avril au 8 mai 2023

Exposition de printemps

Sté de développement
Caveau des vignerons, Chardonne



Tu vas voir...
ils sont très
gentils!



le cinéma pour les Jeunes!



LA VIE DE LA COMMUNE

LA LANTERNE MAGIQUE CONTINUE!

Le club de cinéma pour enfants de 6 à 12 ans se fera un plaisir d'accueillir votre enfant au Cinéma Rex de Vevey ou au cinéma Hollywood de Montreux pour un moment cinématographique inoubliable encadré par nos mamans de secours bienveillantes.

Votre enfant recevra un journal mensuel quelques jours avant la séance vous permettant de connaître le film proposé ainsi que les horaires.

Privilégiez l'inscription et le paiement en ligne.

Pour plus de renseignements, visitez le site: **www.lanterne-magique.org**



Le cinéma pour les petits

LA PETITE LANTERNE

Et pour les plus jeunes, la petite Lanterne (pour les enfants de 4 à 6 ans) accompagné d'un adulte ; une séance de cinéma bonimentée par un professionnel.



la Lanterne magique
club de cinéma pour enfants

LES FRIMOUSES

JARDIN D'ENFANTS

Grande Salle
de Chardonne

Le jardin d'enfants « **Les Frimousses** » a pour but la socialisation et le développement de l'autonomie des enfants entre 3 et 5 ans. Le jardin d'enfants propose entre autres les activités comme le jeu sous multiples formes, le bricolage, le déguisement, le chant, la danse et la musique qui développent l'imagination des enfants d'une manière agréable. Les Frimousses est également un lieu qui favorise et crée le lien entre les enfants à plus long terme.

Le jardin d'enfants est ouvert :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8h00 à 12h00



Pour plus d'informations contacter :

Mme Kathrin Cantergiani

079 243 77 20

kathrin.p@cantergiani.ch

ABONNEMENTS DE SKI

Saison 2022-2023

Abonnements de saison à l'intention des jeunes gens de moins de 16 ans pour la pratique des sports d'hiver dans la région lémanique.

Dès Montreux, pour la région des
Rochers-de-Naye CHF 210.-

Dès Vevey, pour la région des
Pléiades CHF 180.-

Valable seulement sur
les téléskis des **Pléiades** CHF 130.-
(sans le train Vevey – Les Pléiades)

Le *Magic Pass* est valable pour les régions des Rochers-de-Naye et des Pléiades.

Ces abonnements peuvent être retirés, dès décembre, dans les gares de Montreux, Vevey et Blonay (fermeture de la gare de Blonay dès fin décembre 2022).



une Personnalité de la Commune



IL ÉTAIT UNE FOIS...

JACQUELINE BIZZINI

LE SABLE DANS
L'ŒUVRE DE
JACQUELINE BIZZINI,
ARTISTE VIVANT
À CHARDONNE.



Mme Jacqueline Bizzini

Après l'école des Beaux-Arts de Lausanne et un stage à la Brera (Milan), Elle s'est orientée dans une carrière d'enseignement à Lausanne et même en Haïti, à Port-au-Prince.

De retour en suisse, elle a découvert la technique du sable. Elle a fait de nombreuses expositions en Suisse romande et au Tessin. Le sable a toujours été pour elle, à la fois matériau et source d'émotion. Elle l'utilise en place de peinture, sur différents supports, papier toile et ardoise, offrant ainsi une gamme insoupçonnée de couleurs naturelles. Elle mentionne avoir pris du temps pour l'apprivoiser.

Elle a toujours été passionnée par les signes tracés dans la roche, par l'énergie de l'eau et son mouvement.

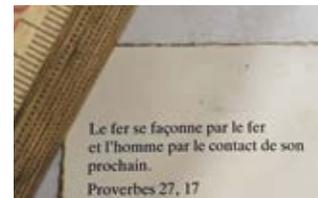
C'est toujours la nature qui l'inspire.

Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- A participé à l'ornement de Chardonne et aime le travail bien fait.

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?





14

IL ÉTAIT UNE FOIS...



© ASL, cote (ACV PP 886 D 5 Ch)

Marché des vins - 1984

BADMINTON AU MONT-PÈLERIN

Salut!

Tu as entre 10 et 15 ans et tu cherches un nouveau sport ? Viens essayer le badminton au BC Mont-Pèlerin!

Les entraînements ont lieu les mercredis de 16h45 à 18h15 à la salle polyvalente de Jongny.

Tu es plus âgé? Tu trouveras toutes les informations nécessaires sur notre site <https://www.bcmontpelerin.ch>.

Au plaisir de te voir sur les courts!

Le BCMP



Pour tout renseignement: bcmontpelerin@gmail.com

les Infos Utiles

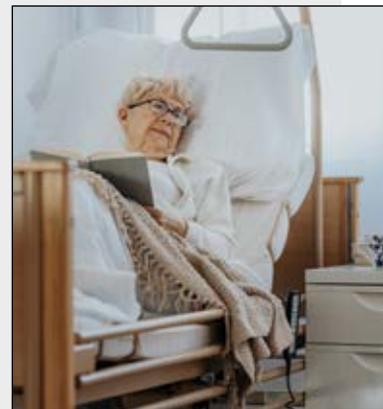


LES INFOS UTILES

LIT POUR MALADE À DOMICILE

L'entraide familiale de Chardonne-Jongny et la commune de Jongny informent la population que des lits électriques pour malades sont à disposition en prêt, gratuitement, sur simple demande.

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter Mme **Ruth Rinsoz**, au 076 / 822 51 94 ou la commune, au 021 / 924 57 69.



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION

Les bureaux de l'administration
communale seront fermés:

du **23 décembre 2022**,
à 11h30,
au **mardi 3 janvier 2023**,
à 08h00.

Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

Nos sites internet:

www.chardonne.ch
www.dechetscerclecorsier.ch
www.b-t-i.ch

BIBLI



Chardonne-Jongny

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

« L'année 2022 arrive à sa fin, et ce fut un réel plaisir de la passer à vos côtés. Merci pour votre confiance, votre fidélité et vos sourires ! **La bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 8 janvier.** N'hésitez pas à venir faire le plein avant la fermeture ! Nous vous souhaitons de belles fêtes à toutes et tous, et à l'année prochaine!

Christelle Schmocker et
Louise De Bergh

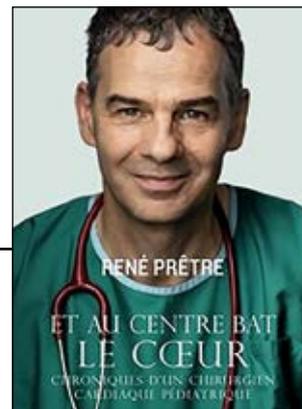


LIVRE DU

DR RENÉ PRÊTRE

Suite à la conférence du 6 octobre 2022, nous avons le plaisir de vous proposer en pré commande, les livres «Et au centre bat le cœur» et «Missions humanitaires» écrit par le Dr René Prêtre.

Conditions : paiement de CHF 30.- COMPTANT, auprès de la bourse communale de Chardonne, jusqu'au 10 février 2023.





La Municipalité
et le personnel communal
vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour 2023

Bonne Année 2023



COMMUNE DE CHARDONNE

www.chardonne.ch